

JOURNAL DE LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE SARLAT-LA-CANÉDA

ADDICTIONS

Le terme "addiction" désigne un comportement qui permet d'accéder au plaisir immédiat tout en réduisant une sensation de malaise interne. Il s'accompagne d'une impossibilité à contrôler ce comportement, en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives.

Avec les différents confinements, et les incertitudes sur l'avenir, les cas d'addictions, notamment à l'alcool, ont augmenté de manière inquiétante. Il est donc essentiel de faire un rappel sur les risques qu'entraînent certaines dépendances.

ALCOOL



La consommation d'alcool provoque des dommages importants sur la santé. Au-delà d'une certaine consommation (en moyenne, 2 verres par jour pour les femmes et 3 pour les hommes), l'alcool est un facteur de risque majeur pour :

- certains cancers : bouche, gorge, œsophage, colon-rectum, sein chez la femme. Pour l'OMS, l'alcool est classé comme une molécule cancérigène avérée depuis 1988.
- certaines maladies chroniques : maladies du foie (cirrhose) et du pancréas, troubles cardiovasculaires, hypertension artérielle, maladies du système nerveux et troubles psychiques (anxiété, dépression, troubles du comportement), démence précoce, etc.

La consommation régulière et excessive d'alcool peut également avoir des conséquences négatives sur la vie sociale et professionnelle du buveur : absentéisme, perte d'emploi, délinquance, diminution de la qualité de vie, tensions avec l'entourage, etc. Elle est également un facteur de risque majeur de survenue d'accidents de la route mortels et de violences intra-familiales.

Concernant les jeunes, plus la consommation d'alcool s'installe précocement dans la vie, plus le risque de dépendance et de survenue de problèmes de santé à l'âge adulte est élevé.

Les jeunes sont, en outre, particulièrement exposés à une consommation ponctuelle et festive, mais excessive, dans une recherche intentionnelle de l'ivresse. Ce type de consommation a des effets sur le consommateur lui-même mais également pour les autres : accidents de la route, violences physiques, morales ou sexuelles, coma éthylique, etc...

De plus, un tiers des accidents routiers mortels est dû à la consommation d'alcool. La part des conducteurs alcoolisés impliqués dans un accident routier est particulièrement élevée chez les 18-24 ans, chez les 25-34 ans, et chez les 35-44 ans.

Plus d'infos sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

STUPÉFIANTS

Suite au premier confinement, plus d'un quart des consommateurs de cannabis (habituels ou occasionnels) a déclaré avoir augmenté sa consommation (d'après *Enquête Cannabis online 2020*).



Les jeunes sont particulièrement touchés par la consommation de cannabis : parmi les conducteurs contrôlés, environ un sur cinq est positif au cannabis chez les mineurs ; idem chez les 18-24 ans et chez les 25-34 ans. Or dans deux accidents mortels sur dix, un conducteur est positif aux stupéfiants. De plus, même si peu de piétons tués font l'objet de tests, un nombre non négligeable a été contrôlé positif aux stupéfiants.

La consommation régulière de cannabis, en plus d'être illégale, entraîne une baisse de la concentration, de la mémoire, de la vigilance, des réflexes, et, comme le tabac, augmente le risque de développer des maladies respiratoires et cardio-vasculaires.

LA GENDARMERIE FAIT DES STAGES D'ACCULTURATION EN MILIEU AGRICOLE

La Dordogne étant un département majoritairement rural, le monde agricole joue un rôle essentiel dans l'évolution du territoire. Or, la plupart des jeunes gendarmes venant d'un milieu urbain, les enjeux et le fonctionnement d'une exploitation agricole peuvent leur échapper. Il est donc indispensable pour eux de se confronter à cet environnement et de se l'approprier.

C'est pourquoi chaque nouvel arrivant suit une journée d'immersion dans une exploitation agricole partenaire. Récemment, ce fut au tour de la gendarme Anne-Sophie et du gendarme adjoint volontaire Anthony (voir photo), qui ont passé une journée sur l'exploitation de Monsieur Chanquoui.



Ce dernier a dans un premier temps raconté aux gendarmes l'histoire de l'exploitation familiale, avant de leur présenter les différents enjeux socio-économiques du secteur primaire. Il a également évoqué les contraintes juridiques qu'il subit, tant au niveau national qu'européen. M. Chanquoui a ensuite fait visiter aux gendarmes l'ensemble de son exploitation.

Les gendarmes ont beaucoup apprécié cette journée de découverte, et sont repartis enrichis de connaissances et reconnaissants envers M. Chanquoui pour son accueil chaleureux et sa pédagogie.

Attention aux vols par ruse

Chaque année, des individus se présentent au domicile de personnes âgées sur le département de la Dordogne pour proposer à la vente des calendriers, des photographies à caractère religieux, des cartes postales, des fleurs en plastique, des torchons ou des masques de protection COVID-19. Ces démarcheurs, prétextant être recommandés par la mairie, une école, une communauté religieuse, mettent en confiance les victimes vulnérables et commettent des vols (numéraires, sacs à main, bijoux...).

Pour éviter d'être victime d'un vol par ruse, adoptez quelques bons réflexes :

- Utilisez un judas, un entrebâilleur, une chaînette ou un limiteur d'ouverture.

- Vérifiez l'identité des personnes qui se présentent à votre domicile: demandez leur carte professionnelle, appelez l'établissement qu'ils prétendent représenter.

- Ne laissez pas des inconnus entrer dans votre habitation. S'ils entrent, ne les laissez pas sans surveillance, accompagnez-les dans tous leurs déplacements.

- Indiquez que votre famille doit arriver sous un prétexte quelconque.

- Ne divulguez jamais l'endroit où vous cachez votre argent ou vos objets de valeur et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.

- N'hésitez surtout pas à faire appel à la gendarmerie (17).

- Observez les individus pour fournir un maximum de renseignements.

- Si possible, et sans vous mettre en danger, notez l'immatriculation du véhicule utilisé.